

UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
CONSEIL DES MEMBRES

Relevé de décisions
Séance du 21 Octobre 2015

Présidence:

Madame Annie VINTER, Présidente provisoire de la COMUE UBFC.

Membres présents ou représentés:

Messieurs Alain BONNIN, Président uB, Stephan BOURCIEU, Directeur ESC Dijon, Pascal BROCHET, Directeur UTBM, Christophe de CASTELJAU (représentant le Président de l'UFC), François ROCHE-BRUYN, Directeur général Agrosup Dijon, Pascal VAIRAC (représentant le Directeur de l'ENS2M).

Invités:

Monsieur Bertrand COULON (représentant le Directeur de l'ENSAM Cluny) ;
Messieurs Didier CHAMAGNE et Alain TABARD, membres du Comité de pilotage du numérique d'UBFC, pour le point 3 de l'ordre du jour ;
Madame Joëlle SOTTY, Directrice de Cabinet de la Présidente provisoire de la COMUE UBFC, secrétaire de séance.

Ordre du jour:

- 1 - Approbation des procès-verbaux des séances des 3 et 18 Septembre 2015
- 2 - Informations de la Présidente provisoire
- 3 - Adhésion à la plateforme « Fun Mooc »
- 4 - Transfert des écoles doctorales
- 5 - I-Site : impacts des engagements des établissements
- 6 - Participation financière des établissements au budget 2016 d'UBFC
- 7 - Questions diverses

1 – Approbation des procès-verbaux des séances des 3 et 18 Septembre 2015

Les procès-verbaux des réunions du conseil des membres des 3 et 18 septembre 2015, sont approuvés à l'unanimité.

2 – Informations de la Présidente

Installation depuis le 15 octobre 2015 des services administratifs d'UBFC au siège.

Dépôt du projet I-Site le 20 octobre 2015 et organisation en novembre-décembre de réunions d'information des communautés universitaires à raison de deux séances à Besançon et à Dijon, et d'une à Belfort.

Organisation d'une conférence de presse sur I-Site par les Rectorats de Besançon et Dijon le 8 octobre 2015, à 10h30, au siège de la COMUE.

Sur proposition du Comité de pilotage du numérique d'UBFC, réalisation, dans les deux mois qui viennent, de tests préalables à la construction d'une couche de médiation permettant, à partir des systèmes d'information hétérogènes des établissements, la mise en commun de données pour assurer, d'une part, la mobilité géographique du Pass' UBFC et, d'autre part, pour anticiper les besoins futurs.

Le pilotage et la mise en œuvre des tests qui concerneront l'uB et l'UFC, seront assurés par des experts du Rectorat de Dijon avec le concours des DSI des deux établissements. En cas de tests concluants, déploiement de la couche d'ici l'été 2016, étant précisé que l'autonomie des établissements dans la gestion de leur propre système d'information sera intégralement préservée et que le choix des données proposées à la mutualisation sera du ressort de chaque établissement.

3 – Adhésion à la plateforme « Fun Mooc »

Le conseil se prononce en faveur d'une adhésion au GIP « Fun Mooc » à compter du 1^{er} janvier 2016 avec une cotisation de niveau 2 (20 000€/an) ; un rapport d'étape en juillet 2016 sera présenté devant l'instance.

4 – Transfert des écoles doctorales

La date de transfert des écoles doctorales à la COMUE est arrêtée au 1^{er} septembre 2016. Le conseil souscrit également à l'organisation, dans les établissements impliqués dans le transfert, uB, UBFC, UTBM, de réunions d'information à l'attention des personnels BIATSS concernés par la gestion de l'activité doctorale pour définir le futur cadre d'exercice de leur mission dans le respect des implantations géographiques actuelles des services.

5 - I-Site : impacts des engagements des établissements

Ce point d'ordre du jour est reporté au conseil des membres du 6 novembre 2015.

6 - Participation financière des établissements au budget 2016 d'UBFC

La participation financière des établissements au budget 2016 de la COMUE est arrêtée, sous réserve de l'approbation des conseils d'administration, à 100 000€ pour les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté et à 25 000€ pour chacune des écoles, UTBM, ENS2M, AgroSup et ESC Dijon.

Fait à Besançon, le 9 novembre 2015
La Présidente provisoire de la COMUE,



Annie VINTER